

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

068-226800019-20180914-0000019400-DE

Acte certifié exécutoire

Envoi : 17/09/2018

Réception par le Préfet : 17/09/2018

Publication : 21/09/2018



Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

## Extrait des délibérations de la Commission permanente

N° CP-2018-8-5-1

Séance du vendredi 14 septembre  
2018

### **PROGRAMME ACTION COEUR DE VILLE CONVENTION-CADRE PLURIANNUELLE POUR LA COMMUNE DE GUEBWILLER**

**Présidence de :** M. Rémy WITH

**PRESENTS :**

MM. ADRIAN, BIHL, Mme BOHN, M. COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, M. JANDER, Mmes JENN, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, M. VOGT.

**EXCUSES AVEC PROCURATION :**

M. HEMEDINGER donne procuration à Mme DIETRICH.

Mme KLINKERT, Présidente du Conseil départemental, donne procuration à M. WITH.

M. MUNCK donne procuration à Mme BOHN.

Mme RAPP donne procuration à M. COUCHOT.

M. STRAUMANN donne procuration à M. BIHL.

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2017-4-12-3 du 1<sup>er</sup> septembre 2017 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CG-2015-1-5-1 du 23 janvier 2015 relative à la 1<sup>ère</sup> révision des Contrats de Territoire de Vie 2014-2019,
- VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve la convention-cadre pluriannuelle du programme « Action cœur de Ville » pour la commune de GUEBWILLER, jointe à la présente délibération, et autorise la Présidente à la signer ;
- Décide à l'unanimité de ne pas désigner au scrutin secret les représentants du Conseil départemental pour siéger au sein du Comité de projet, organe de gouvernance du programme « Action cœur de Ville » ;
- Désigne Monsieur Alain GRAPPE, en tant que titulaire, et Madame Karine PAGLIARULO, en tant que suppléante, pour représenter le Département du Haut-Rhin au sein du Comité de projet, organe de gouvernance du programme « Action cœur de Ville » de GUEBWILLER.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité